

Paris, le 21 juin 2023

Revalorisation des salaires minimaux des conventions collectives dans la branche des sociétés d'assurance

France Assureurs et quatre organisations syndicales – CFDT, CFE-CGC, CFTC et UNSA – ont conclu le 19 juin 2023 trois accords sur les salaires minimaux, correspondant aux trois conventions collectives concernées dans la branche des sociétés d'assurance pour l'année 2023.

A compter du 1^{er} janvier 2023, les rémunérations minimales de la branche progresseront de :

- +5 % pour les personnels administratifs des classes 1 et 2 et les commerciaux de niveau I ;
- +3 % pour les personnels administratifs des classes 3 à 5, les inspecteurs de classe 5 et les commerciaux de niveau II ;
- +2 % pour les personnels administratifs des classes 6 à 7 et les inspecteurs des classes 6 et 7.

Ces augmentations sont supérieures à celles de 2022 et s'inscrivent dans la continuité de celles réalisées, sans interruption, depuis de nombreuses années.

Par ailleurs, les trois accords rappellent que les employeurs sont légalement tenus d'assurer, pour un même travail ou de valeur égale, l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes. Une étude qualitative sera confiée sur ce sujet de l'égalité salariale à l'Observatoire de l'évolution des métiers de l'assurance (OEMA).

Selon **Florence Lustman, présidente de France Assureurs** : « Cette année encore, France Assureurs et 4 organisations syndicales représentatives ont trouvé un accord sur les rémunérations minimales pour les trois conventions collectives concernées. C'est l'une des spécificités de notre secteur que d'avoir proposé chaque année une revalorisation des minima de branche. Nous démontrons ainsi la qualité du dialogue social dans l'assurance tout en contribuant à renforcer l'attractivité du secteur. »

À propos de France Assureurs

France Assureurs est le nom d'usage de la Fédération Française de l'Assurance qui rassemble 252 entreprises d'assurance et de réassurance représentant 99 % du marché des entreprises régies par le Code des assurances.

L'assurance est au cœur des enjeux de société : à ce titre, France Assureurs a vocation à prendre une part active au débat public. Elle est l'interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'assurance, en France et à l'international, qu'il s'agisse des questions de prévention, de protection, d'investissement ou d'emploi. Les données statistiques qu'elle centralise et son expertise lui permettent d'accompagner ses membres dans les évolutions du secteur. France Assureurs s'appuie sur un réseau de correspondants dans l'ensemble des territoires français pour accompagner les élus locaux en cas d'événement de grande ampleur ou pour valoriser les métiers de l'assurance ou encore pour relayer les positions du secteur.

« Mobiliser toutes les énergies de l'assurance pour faire avancer la société en confiance » est la raison d'être de France Assureurs.

France Assureurs - Faire avancer la société en confiance est une marque de la Fédération Française de l'Assurance.

Contacts presse

Nadiera Caille
n.caille@franceassureurs.fr
+ 33 (0) 6 79 05 75 04

Jean-Baptiste Mounier
jb.mounier@franceassureurs.fr
+33 (0) 6 76 52 26 55

Twitter : [@FranceAssureurs](https://twitter.com/FranceAssureurs) | LinkedIn : [FranceAssureurs](https://www.linkedin.com/company/franceassureurs)